

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1453

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Actions éducatives - Attribution d'une subvention à la Confédération syndicale des familles**

service : **Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'éducation**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Berthilier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Surla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Morage.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1453**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Actions éducatives - Attribution d'une subvention à la Confédération syndicale des familles**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'éducation

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon a pour compétence de construire, d'entretenir et de doter en moyens de fonctionnement les collèges de son territoire.

Elle se positionne également comme un partenaire du monde éducatif et, à ce titre, elle peut soutenir, à travers des subventions de fonctionnement, un certain nombre d'actions destinées aux collégiens et portées par des associations.

Ainsi, il est proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une subvention au bénéfice de l'association Confédération syndicale des familles (CSF).

La CSF sollicite une subvention afin d'organiser son forum des métiers et des formations à destination principalement des collégiens.

Ce forum bénéficie du soutien de l'Inspection académique et rassemble une quarantaine d'établissements professionnels, technologiques et d'enseignements généraux, la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie. Il accueille, en moyenne, 1 500 personnes.

Lors du forum du 12 décembre 2015, soutenu par la Métropole à hauteur de 1 500 €, 28 collèges publics et 9 collèges privés implantés sur le périmètre métropolitain se sont rendus à cette manifestation.

Pour le forum 2016, il est proposé d'attribuer à la CSF une subvention d'un montant de 1 410 €.

Cette subvention sera versée, sur la base de la présente délibération, après réception d'un appel de fonds ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 410 € au profit de la Confédération syndicale des familles pour le forum 2016 des métiers et des formations à destination des collégiens.

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 221 - opération n° OP3403309A pour 1 410 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.